

Le JEUDI 2 mars 1967

(7)

Le Comité permanent des bills privés en général se réunit ce jour à 1h. 35 de l'après-midi sous la présidence de M. Loiselle.

Présents: MM. Clermont, Forrestall, Gundlock, Lachance, Langlois, (Chicotimi), Laverdière, Legault, Lessard, Loiselle, Neveu, Ormiston, Peters, Richard, Smith, Stanbury, Tardif, Webb, Whelan (18).

Aussi présents: M. Fraser M. Fell, C.R., agent parlementaire, M. Morgan Crockford, vice-président et secrétaire de la *Excelsior Life Insurance Company* et M. Humphrys, surintendant des assurances.

Le Comité reprend l'examen du Bill S-26, Loi concernant l'Excelsior, Compagnie d'assurance-vie.

Le président met le préambule en délibération et le Comité procède à l'interrogatoire des témoins.

Le préambule est adopté.

L'article 1 est adopté.

Sur l'article 2

M. Peters présente la proposition suivante:

Que l'article 2 soit modifié par l'adjonction, à la ligne 17 des mots suivants:
«sauf que les dispositions de l'article 16F(2) et 16F(3) de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques ne s'appliqueront pas à la compagnie après le 31 décembre 1971.»

Sans appui, la proposition n'est pas mise en délibération.

Les articles 2 à 9 inclusivement sont adoptés.

Le titre est adopté.

Le bill est adopté.

Il est convenu—Que le président présente le Bill S-26 sans modification à la Chambre comme le QUATRIÈME RAPPORT du Comité.

A 2 h. 10 de l'après-midi, la séance est ajournée jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le secrétaire du Comité,

D. E. Lévesque.